

"A.V.C.G."
Société par actions simplifiée au capital de 30.000 euros
Siège social : 9 Rue Eiffel – Z.I. Bergerie – 49280 LA SEGUINIÈRE

479.777.559 RCS ANGERS

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

DU 18 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le dix-huit décembre à dix heures,

La Société JAN,

Associée unique de la société "**AV.C.G**", société par Actions Simplifiée à associée unique au capital de 30.000 €, divisé en 3.000 actions de 10 euros chacune, immatriculée au RCS de ANGERS sous le numéro 479.777.559 dont le siège social se situe Rue Eiffel – Z.I La Bergerie – 49280 LA SEGUINIÈRE

A pris les décisions suivantes portant sur :

Transfert de siège social
Mise à jour des statuts
Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'associée unique décide de transférer le siège de la société à de la Rue Eiffel, Z.I Bergerie, 49280 LA SEGUINIÈRE au 9 Rue Eiffel -Z.I La Bergerie – 49280 LA SEGUINIÈRE, à effet du 1^{er} janvier 2026.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente, l'associée unique décide de modifier l'**article 4** des statuts qui sera désormais libellé comme suit :

« Article 4 - Siège social

*Le siège de la Société est fixé 9 Rue Eiffel, Z.I. La Bergerie – 49280 LA SEGUINIÈRE
.../... »*

TROISIEME RESOLUTION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de ANGERS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'associée unique.

La Société JAN

DocuSigned by:

Nicolas SEBILLE

E3EFED32CA5C4C5...
Signé le 18/12/2025